



Département : Aisne
Arrondissement : Saint-Quentin
Canton : Ribemont

Commune de RIBEMONT

Séance du Conseil Municipal du 23 Juillet 2026

Délibération n°2026-73

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Nombre de Conseillers présents : 14

Nombre de conseillers votants : 18

Date de convocation : 17 Juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 23 Juillet 2026, le Conseil Municipal de la commune de RIBEMONT s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Vincent COOL,

Étaient présents : M. Vincent COOL (Maire), Mr André BEAURAIN, Mme Emmanuelle DUTARQUE-LOUVET, Mr Jérôme COOL, (adjoints), Mr Didier Pinchon (Conseillé délégué) Mme Corinne BRANCOURT-TASSIN, Mme Sylvie RAYNAL-BEIRNAERT, Mr Lionel MICHEL, Mme Sylvie PAQUET-DUARTE, Mr Vincent CAMELLE, Mme Emilie DUFORAT, Mme Aline LEGRAND, Mme Bernadette PREUVOT, Mme Emilie MARTIAL.

Absents excusés représentés : Mme Isabelle DUPONT représentée par Mr André BEAURAIN, Mme Isabelle CARDOT représentée par Mme Bernadette PREUVOT, Mr Laurent FOURRIER représenté par Mme Emmanuelle LOUVET-DUTARQUE et Mr Emilien EKIERT représenté par Mr Lionel MICHEL

Absent excusé : Mr Ludovic DAGNICOURT

Objet : Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal en date du 5 juin 2026

Le Maire demande à l'Assemblée si des remarques sont formulées sur le contenu du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 5 juin 2026.

Pas de remarque,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'adopter le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 5 juin 2026

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre tous les membres présents

La secrétaire de séance,
Emmanuelle DUTARQUE-LOUVET,

Le Maire,
Vincent COOL,

